



Avis révisé de participation à une réunion de la Commission

Le 23 juillet 2024

Réf. 2024-M-26
Révision 1

Réunion publique à venir concernant le *Rapport de surveillance réglementaire des sites de centrales nucléaires au Canada : 2023*

La [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#) (CCSN) tiendra une réunion publique en février 2025 lors de laquelle le personnel de la CCSN présentera le *Rapport de surveillance réglementaire des sites de centrales nucléaires au Canada : 2023* (le RSR). Les installations visées par le RSR se trouvent sur les territoires traditionnels et issus de traités de plusieurs Nations et communautés autochtones partout au Canada. **Le présent avis révisé a pour but d'annoncer un changement à la date de la réunion de la Commission et aux dates limites pour la présentation de mémoires. La réunion aura maintenant lieu le 25 février 2025. Le RSR sera disponible après le 26 août 2024. Les interventions doivent maintenant être remises au plus tard le 11 janvier 2025.**

Le personnel de la CCSN présentera un aperçu des efforts de réglementation de la CCSN au cours de l'année civile 2023 à l'égard des sites autorisés de centrales nucléaires et des installations de gestion des déchets qui s'y trouvent. Il abordera aussi les activités de surveillance réglementaire de la CCSN visant les projets de réfection, et présentera des mises à jour concernant les tranches en cours de réfection à chaque site.

Détails de la réunion

Date : Le 25 février 2025
Lieu : À déterminer (région de la capitale nationale et/ou virtuellement)
Heure : Telle qu'indiquée dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la réunion

La réunion publique sera diffusée en direct et accessible sur le site Web de la CCSN à cnsccsn.gc.ca.

Le RSR sera disponible aux fins d'examen sur le site Web de la CCSN ou pourra être obtenu sur demande auprès du Greffe après le **26 août 2024**.

Financement des participants

Dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) (PFP), la CCSN a offert jusqu'à **50 000 \$** pour aider les Nations et communautés autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner le RSR et à participer au processus de réunion en présentant à la Commission des interventions écrites propres au sujet examiné. La date limite pour soumettre un formulaire de demande d'aide financière dûment rempli à la CCSN était le **10 juin 2024**. Un comité d'examen de l'aide financière, indépendant de la CCSN, a été établi pour examiner les demandes d'aide financière.

Interventions

Les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude sont invitées à commenter le RSR par écrit d'ici le **11 janvier 2025** au moyen du [formulaire de demande en ligne, par courriel](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. De plus, dans un esprit de réconciliation et dans le respect de la tradition autochtone de transmission orale des connaissances, les intervenants autochtones pourront présenter des exposés oraux s'ils le souhaitent. Ces exposés pourront être donnés à distance. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Les personnes qui souhaitent donner un exposé oral accompagné d'une présentation PowerPoint sont priées de la soumettre au Greffe de la Commission au plus tard le 18 février 2025. Tous les mémoires pourront être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Les personnes qui ont besoin de services d'interprétation en langue autochtone lors de la réunion sont priées d'en faire la demande auprès du Greffe de la Commission au plus tard le 25 octobre 2024. Si la demande est faite après cette date, le Greffe de la Commission fera son possible pour obtenir les services demandés.

**Pour des renseignements sur le Programme de financement des participants,
veuillez communiquer avec :**

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : fpf@cncs-ccsn.gc.ca

Web : [Programme de financement des participants](#)

**Pour des renseignements sur le processus de réunion publique de la Commission,
veuillez communiquer avec :**

Agent principal du tribunal, Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-576-7629 ou 1-800-668-5284

Télééc. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cncs-ccsn.gc.ca

Web : [Participer à une réunion publique de la Commission](#)